

## 1- NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

# ascatryl trio biocanina grand chien L/XL

## 2- COMPOSITION

Un comprimé contient :

Substances actives :

Pyrantel (sous forme d'émbonate) .....	175,0 mg
Praziquantel .....	175,0 mg
Fébantel .....	525,0 mg

## 3- ESPÈCES CIBLES

Chiens (pesant plus de 17,5 kg).

## 4- INDICATIONS D'UTILISATION

Affections à parasites sensibles au fébantel, au pyrantel et au praziquantel. Chez les chiens polyparasités : Traitement des infestations mixtes par les nématodes et les cestodes gastro-intestinaux adultes et immatures suivants :

- Les nématodes gastro-intestinaux adultes et immatures suivants :  
*Trichuris vulpis*, *Ancylostoma caninum*, *Uncinaria stenocephala*, *Toxocara canis*, *Toxascaris leonina*
- Les cestodes gastro-intestinaux adultes et immatures suivants :  
*Taenia spp.*, *Dipylidium caninum*.

## 5- CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

Voir rubrique 6, paragraphe « Gestation et lactation. »

## 6- MISES EN GARDES PARTICULIÈRES

Gestation et lactation :

Ne pas administrer aux chiennes gestantes durant les quatre premières semaines de gestation.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Ne pas administrer simultanément avec un autre vermifuge contenant de la pipérazine comme matière active.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Après administration de plus de 5 fois la dose thérapeutique prescrite, une diminution de l'appétit, des vomissements et une diarrhée passagère peuvent se manifester.

## 7- EFFETS INDÉSIRABLES

Non connus.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV).

Site internet : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/>.

## 8- POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIES ET MODE D'ADMINISTRATION

Voie orale.

15 mg de fébantel, 5 mg de pyrantel (sous forme d'émbonate) et 5 mg de praziquantel par kg de poids corporel, soit 1 comprimé pour 35 kg en une prise unique, suivant le schéma posologique suivant :

Poids de l'animal	Nombre de comprimés
17,5 kg	½
17,5 – 35 kg	1
35 – 52,5 kg	1 ½
52,5 – 70 kg	2

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

## 9- INDICATIONS NÉCESSAIRES À UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Sans objet.

## 10- TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

## 11- PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte et la plaquette thermoformée après "EXP". La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

## 12- PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

## 13- CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance, sauf pour certaines présentations.

## 14- NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET PRÉSENTATIONS

FR/V/5388265 9/2003

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 2 comprimés sécables.

Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 2 comprimés sécables.

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 4 comprimés sécables.

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 6 comprimés sécables.

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 8 comprimés sécables.

Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 8 comprimés sécables.

Boîte de 3 plaquettes thermoformées de 8 comprimés sécables.

Boîte de 4 plaquettes thermoformées de 8 comprimés sécables.

Boîte de 5 plaquettes thermoformées de 8 comprimés sécables.

Boîte de 6 plaquettes thermoformées de 8 comprimés sécables.

Boîte de 7 plaquettes thermoformées de 8 comprimés sécables.

Boîte de 10 plaquettes thermoformées de 8 comprimés sécables.

Boîte de 13 plaquettes thermoformées de 8 comprimés sécables.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

## 15- DATE À LAQUELLE LA NOTICE A ÉTÉ RÉVISÉE POUR LA DERNIÈRE FOIS

07/2024

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

## 16- COORDONNÉES

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Vetoquinol S.A.

Magny-Vernois

70200 Lure - FRANCE

Fabricants responsables de la libération des lots :

KVP Pharma - Veterinär Produkte GmbH

Projensdorfer Str. 324, Kiel

D-24106 Kiel - ALLEMAGNE

EUROPHARTECH

34, rue Henri Matisse

63370 Lempdes - FRANCE

Représentant local et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

DÔMES PHARMA FR

57 rue des Bardines

63370 Lempdes - FRANCE

Tél. : +33 (0)4 73 61 72 27

[pharmacovigilance.dpfr@domespharma.com](mailto:pharmacovigilance.dpfr@domespharma.com)

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

102505NT24-1